



Association pour la sécurité à la ferme
Mars 2000
Chutes

Dérapages, trébuchements et chutes

Animateur : *Le script suivant peut être utilisé pour présenter une séance de formation de quinze minutes aux employés. Vous pouvez utiliser certains accessoires (par ex. un tracteur) pour démontrer les techniques adéquates.*

Ce texte met l'accent sur des points importants visant à éviter les dérapages, les trébuchements et les chutes. Nous vous suggérons de ne pas vous éloigner du sujet. Bien sûr, vous devrez vous préparer à répondre aux questions des participants.

POINTS À SOULIGNER :

- **Il faut s'assurer que toutes les surfaces de travail sont exemptes de débris qui pourraient causer des trébuchements.**
- **Il faut toujours utiliser la technique en trois points pour monter sur un tracteur et d'autres machines et en descendre.**
- **Il faut faire extrêmement attention lorsque des travaux sont requis à proximité du matériel et qu'il est facile de perdre pied.**

Être conscient du danger

Le fait de glisser sur une surface glacée ou de trébucher sur de vieilles planches empilées dans un passage peut avoir des conséquences graves. En effet, un nombre important de blessures liées au travail à la ferme — et même quelques décès — découlent de ce qu'on pourrait considérer comme une simple chute.

Voici quelques exemples facilement reconnaissables :

- En retournant à sa faucheuse, un jeune ouvrier sans expérience trébuché sur des fils emmêlés dans une allée. Il tombe dans un trou d'alimentation, atterrit sur le sol en béton en dessous et se casse plusieurs os.
- À la fin d'une longue journée dans les champs, un conducteur arrête son tracteur puis saute de la plate-forme jusqu'au sol. Il se foule une cheville et doit utiliser des béquilles pendant plusieurs jours.
- Une nappe d'huile n'a pas été nettoyée sur le plancher d'un atelier après des réparations effectuées sur le système hydraulique d'un tracteur. Personne ne prend le temps de la recouvrir de sable ou de litière à chat, ou de la nettoyer. Un ouvrier dérape sur la surface mouillée et se cogne le front sur le bord d'un établi adjacent.
- De la pluie verglaçante a endommagé le réseau électrique principal. Un agriculteur utilise une génératrice à prise de force pour éclairer l'intérieur de l'étable. Pendant qu'il vérifie son matériel, il glisse sur une plaque de glace et tombe sur l'arbre à prise de force. Sa chute a des conséquences fatales.

Quoiqu'ils soient inventés, ces types d'incidents pourraient facilement se produire sur n'importe quelle ferme. La direction de la ferme a la responsabilité absolue, dans la mesure du possible, d'éliminer les risques de dérapages et de trébuchements. Les ouvriers doivent adopter des habitudes qui réduisent les possibilités de blessure après une

chute.

1. Il faut apprendre à reconnaître les risques de dérapages et de trébuchements possibles.
2. Il faut prendre des mesures pour éliminer ces risques. Si jamais on découvre un obstacle qui pourrait rendre l'équilibre difficile, il est conseillé d'en parler à son superviseur.
3. Il faut rester vigilant et *penser* à ses gestes — en n'oubliant pas de « regarder avant de se déplacer »!

Élimination des dangers

- Il faut tenir toutes les allées et tous les passages exempts de débris ou d'articles empilés. Il faut de plus agir selon le principe que « tout doit être à sa place ».
- Il faut nettoyer les nappes d'huile et les autres matières glissantes sur-le-champ.
- Il faut prendre quelques minutes à la fin de la journée pour ranger les outils et nettoyer les débris. Il est plus efficace et satisfaisant de travailler dans un environnement propre et bien organisé.
- Il faut recouvrir les trous d'alimentation lorsqu'ils ne sont pas utilisés, en plus d'installer des garde-corps autour des ouvertures des poulaillers à plusieurs étages.
- Il faut étendre du sable et/ou du sel sur les surfaces glacées si des travaux sont requis à proximité. Si le climat est particulièrement mauvais, il serait bon de penser à remettre le travail à plus tard.
- Il faut s'assurer que les marches et les plates-formes des tracteurs et des autres machines sont propres et sèches. Il faut prendre le temps de nettoyer la boue, la glace, la neige, le fumier, la graisse et tout autre débris qui pourrait s'accumuler sur ces surfaces. Il ne faut pas transporter d'outils, de chaînes, etc. sur la plate-forme.
- **Les chaussures de sécurité antidérapantes sont essentielles** pour tout ouvrier agricole.

Les exemples qui précèdent ne sont qu'une partie des bonnes pratiques qui devraient être respectées en vue de

minimiser les risques de dérapages et de trébuchements. Vous pouvez sûrement en trouver d'autres. Il est très important d'être conscient des risques éventuels et de prendre les mesures nécessaires pour les éliminer *avant* que quelqu'un se blesse.

Il faut faire très attention à proximité de la machinerie

Les dérapages, les trébuchements et les chutes à proximité du matériel agricole peuvent avoir des répercussions fatales. Nous avons déjà souligné combien il est important de s'assurer que les marches et les plates-formes soient propres. Voici quelques points supplémentaires à prendre en considération pendant l'utilisation de machinerie.

- Il ne faut *jamais* sauter d'un tracteur. Il existe toujours le risque que les vêtements s'accrochent aux pédales, aux leviers ou aux autres pièces proéminentes. L'utilisateur pourrait tomber sur une surface inégale et subir des blessures aux chevilles, aux jambes ou au dos.
- Il faut toujours se servir des garde-corps, des poignées et des marches pour monter sur un tracteur ou tout autre matériel automoteur, ou en descendre. Il faut respecter le **système en trois points** — soit deux mains et un pied, soit une main et deux pieds, sur la machine en tout temps.
- Il ne faut jamais tenter de faire fonctionner le matériel à partir de tout autre endroit que le siège ! Il faut maintenir des vitesses sécuritaires et prendre une pause en cas de fatigue. **Il ne faut jamais**

permettre à des passagers de monter !

Il est dangereux que ceux-ci tombent de la machine en marche.

- Il faut toujours couper le courant et empocher la clé avant d'effectuer des réparations ou des réglages. Ainsi, si quelqu'un tombe sur le matériel, il n'y aura pas d'accrochage.
- Il faut faire très attention pendant qu'on utilise du matériel stationnaire (vis à grains, génératrices, broyeurs-mélangeurs, etc.). Il faut se tenir à l'écart de la machinerie lorsqu'elle est en marche. Il faut enfin tenter de garder un bon équilibre dans la zone environnante.

Il faut penser avant d'agir

La plupart des chutes sont des accidents inutiles qui peuvent être évités. Il faut être vigilant au travail et être conscient de ce qui constitue un risque de dérapage et de trébuchement.

Il est vital de « PENSER » à ses gestes avant de les poser. Ainsi, il est plus probable que les risques seront reconnus et que les mesures appropriées seront prises pour les éliminer ou les éviter.

Y a-t-il des questions ?

Prenons enfin quelques instants pour passer en revue les choses à faire et à ne pas faire en vue de prévenir les chutes.

CHOSSES À FAIRE :

Garder les allées et les passages exempts de tout débris.

Porter des chaussures antidérapantes.

Utiliser le système en 3 points lorsqu'on monte sur du matériel ou qu'on en descend.

Penser avant d'agir.

CHOSSES À NE PAS FAIRE :

Ne pas recouvrir les nappes d'huile.

Sauter de la plate-forme d'un tracteur.

Permettre que des outils s'empilent sur la plate-forme d'un tracteur.

Laisser les outils sur l'établi une fois qu'on ne les utilise plus.

Les informations et les recommandations contenues dans cette publication sont considérées comme sérieuses et représentent l'opinion actuelle d'experts sur le sujet. L'Association pour la sécurité à la ferme ne garantit pas la justesse absolue des informations ni qu'elles sont suffisantes, pas plus qu'elle ne prend la responsabilité des conseils de santé et de sécurité qui auraient pu être omis en raison de conditions et de circonstances particulières et exceptionnelles.

Copyright © 2000

Farm Safety Association Inc.
22-340 Woodlawn Road West, Guelph, Ontario N1H 7K6 (519) 823-5600

Produced with the assistance of:



Agriculture and
Agri-Food Canada

Agriculture et
Agroalimentaire Canada



Canadian Coalition for
Agricultural safety and rural Health
Coalition canadienne pour la sécurité
agricole et la santé rurale



Ministry of
Agriculture,
Food and Rural Affairs

Ontario